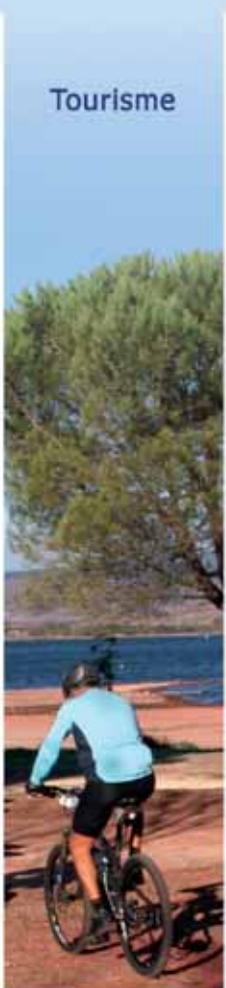


Le Magazine

d'information de la Communauté de Communes du Clermontais

2011

Notre communauté de communes à 10 ans



2001

2011

N° **34**
Février 2011



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

Créé en 1991, le District est devenu en 2001 la Communauté de Communes du Clermontais, qui fête cette année ses 10 ans. Dix années de fonctionnement au cours desquelles les compétences de la Communauté de Communes ont pris une dimension de plus en plus importante pour le territoire des communes qui la composent, au nombre de vingt depuis l'arrivée en janvier de celle de Lacoste.

2011 en est une bonne illustration, avec le lancement des travaux de la crèche de Canet, l'extension de la zone d'activités économiques de la Barthe, à Paulhan, avec l'installation d'un supermarché et d'un centre auto, la poursuite du projet de la Salamane et de l'Agenda 21 intercommunal et, en septembre ou octobre, l'ouverture du centre aquatique.

"Vivre et travailler sur notre territoire", tel est pour notre Communauté de Communes, pour les élus, les agents et plus largement tous les citoyens, le grand mot d'ordre et le vrai défi des prochaines années. Avec en première ligne l'emploi, priorité des priorités, mais aussi l'éducation, la santé, la préservation de l'environnement... Autant de projets et de chantiers que nous devons porter pour améliorer et développer encore les équipements et les services à la population. Autant d'enjeux majeurs qui doivent inciter les responsables à continuer à unir leurs forces pour bien travailler ensemble, en laissant de côté les intérêts partisans et les clivages politiques.

Le Président de la Communauté de Communes du Clermontais
Maire de Clermont l'Hérault • Conseiller Général

sommaire

| | | | |
|----------------------------------|--|-----------------|---|
| citoyenneté | conseil communautaire | 3 | ■ |
| services | de A à Z : | 4 | ■ |
| | Interview du Directeur Général des Services | | |
| | jeunesse /petite enfance/CISPD : | 6 | ■ |
| | Prépare ton BAFA, Permis piéton | | |
| économie | zones d'activités | 7 | ■ |
| | La Barthe, les Tanes Basses, la Salamane | | |
| | emploi : Les 9 ^{ème} rendez-vous de l'emploi | 9 | ■ |
| | L'anniversaire de l'OT, prix de la TPE, Entreprise | | |
| finances | charte de partenariat | 11 | ■ |
| aménagement du territoire | infrastructures : | 12/13/14 | ■ |
| | A75, crèche de Canet, centre aquatique | | |
| développement durable | l'actualité de l'Agenda 21 | 15 | ■ |
| | Clauses d'insertion, Éco-exemplarité | | |
| rencontres | portrait d'élus : | 17 | ■ |
| | M. Philippe Ventre & Bernard Sanmartin | | |
| agenda | toute l'actualité culturelle et sportive... | 18 | ■ |



6

Le permis piéton



13

La crèche de Canet

les conseils Communautaires

Le 15 décembre à Fontès les élus ont voté :

Relais d'assistantes maternelles (RAM) – Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Montpellier • ZAC de l'Estagnol 1ère tranche – Travaux de voirie et réseaux divers – Marché à procédure adaptée – Autorisation de signature du Conseil communautaire au Président • Détermination des taux de promotion – Avancements de grade – Personnels communautaires • Service Jeunesse (ALSH) – Renouvellement des conventions de mise à disposition de service entre la Communauté de Communes du Clermontais et les communes de Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Nébian, Octon et Paulhan • Service urbanisme communautaire – Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise qualifié de la commune de Clermont l'Hérault à la Communauté de Communes du Clermontais • Renouvellement de la convention de médecin de crèche avec le Docteur REBOUL pour le Service d'accueil régulier familial du Clermontais • Renouvellement de contrats administratifs de location avec : l'association de défense de l'oléiculture, l'entreprise "SARL La feuille d'érable 34", l'entreprise "Etablissement LANARET SARL", l'entreprise "LOCA SOLEIL", le GRETA du Salagou, la Mission Locale Jeunes du Cœur d'Hérault, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Cœur d'Hérault • Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2011 • Centre Aquatique Intercommunal – Budget annexe : modification de l'instruction budgétaire et comptable • Budget général – Décision modificative n°3 • Budget Annexe de la ZAC de la Barthe – Décisions Modificatives n°1 -Budget annexe de l'Aire d'accueil des gens du voyage et Budget annexe du Centre Aquatique Intercommunal • Office de tourisme : taxe de séjour intercommunale 2011, fixation des tarifs 2011 pour les produits d'accueil, de visite et produits touristiques.

L'info en plus : Entre 1992 et 2010, le Conseil Communautaire s'est réuni 122 fois et a adopté plus de 1770 délibérations.

Retrouvez les délibérations du Conseil Communautaire sur www.cc-clermontais.fr

zoom sur une décision communautaire

Du District à la Communauté de Communes

Conformément à la loi Chevènement, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le 1^{er} janvier 2001, la Communauté de Communes du Clermontais s'est substituée au District du Clermontais, fondé en 1991 par Marcel VIDAL. Cette transformation a eu pour principal effet de voir augmenter significativement les aides financières de l'Etat permettant ainsi de mettre au service des habitants une capacité d'investissement renforcée dans un champ d'intervention élargi.



L'info en plus : Le District du Clermontais a été créé en 1991 avec 7 communes. Au moment de la création de la Communauté de Communes, il y avait 16 communes membres. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Communauté de Communes compte 20 communes partenaires avec l'arrivée de Lacoste.



Yves Zambrano,
le Directeur Général
des Services

À la création du District du Clermontais, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale comptait 2 agents, un directeur et une secrétaire. Au 1^{er} janvier 2011, la Communauté de Communes du Clermontais est un des plus gros employeurs du Clermontais avec près de 180 agents.

interview

Le point avec Yves Zambrano, le Directeur Général des Services

1) Quel est votre parcours au sein de l'intercommunalité du Clermontais ?

Recruté fin 1996 comme juriste au sein du District du Clermontais, j'ai eu la chance d'arriver sur le territoire alors que l'intercommunalité faisait ses premiers pas. Travaillant sous l'autorité de Philippe DEFANCE, mon prédécesseur au poste de Directeur, j'ai eu l'opportunité de lui succéder en 1998 lors de son départ pour la Nouvelle Calédonie. Le District comptait alors trois agents !

2) Quel est votre regard sur l'évolution de la structure que vous dirigez ?

Héritière du District du Clermontais, notre Communauté de Communes est aujourd'hui le symbole de près de 20 ans d'action publique sur le territoire Clermontais.

Depuis les premières études sur la ZAC de la Barthe à Paulhan en 1993, jusqu'au chantier actuel du Centre Aquatique à Clermont l'Hérault, l'empreinte de l'intercommunalité n'a fait que se renforcer et la Communauté de Communes se pose désormais en acteur majeur du service public local.

Développement économique, gestion des déchets, aménagement du territoire, urbanisme, petite enfance, jeunesse, tourisme... Si nos champs d'investigation et d'action se sont amplifiés, notre rôle de coordination et de proximité est resté le même. Nous travaillons aux côtés des communes, pour les communes, avec les communes. La Communauté de Communes est avant tout un outil de travail au service du territoire et de ses administrés.

3) Des dates importantes à retenir ?

Tout s'est accéléré à partir de l'an 2000. A cette époque, la Communauté de Communes ne comptait guère plus de 15 agents. Avec l'intégration des services Environnement et Collecte des Ordures Ménagères du SIVOM du Clermontais, nous sommes passés à 45 agents. A noter en 2002, la création de la première brigade intercommunale des gardes champêtres de France ! Puis la Communauté de Communes s'est dotée d'un Système d'Information Géographique (SIG), les services administratifs se sont renforcés et fin 2006 nous étions déjà 60 agents.

En 2007, deuxième grande évolution avec le transfert des services Petite Enfance et Jeunesse et la structuration du service Urbanisme et Aménagement, suivi en 2008 de la mise en place du Relais d'Assistants Maternelles (RAM). En 2009, c'est au tour du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD) d'intégrer les services communautaires. 2010 est marquée par le transfert des personnels de la crèche collective de Clermont l'Hérault et des Offices de tourisme de Paulhan et Clermont l'Hérault.

Aujourd'hui, lorsque les centres de loisirs tournent à plein régime en période de vacances scolaires, ce sont quelques 180 agents qui œuvrent au sein de notre intercommunalité.

4) Quels sont les effets d'une telle évolution sur le pilotage et le travail des agents ?

Les méthodes de travail ont évolué au fil du temps. Les procédures, le style de management, notre expertise, nos savoir-faire se sont renforcés. La Communauté de Communes dispose aujourd'hui d'une équipe structurée et organisée pour relever les défis qui s'offrent à nous... et ils sont nombreux !



Jean-Louis RIO
et Alain PARDAILLE

Pole Aménagement du Territoire

Arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services Techniques

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services d'abord à la mairie de Clermont l'Hérault, puis à la Communauté de Communes, Alain PARDAILLE a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé dans ses fonctions depuis le 2 janvier 2011 par Jean Louis RIO qui occupait un poste équivalent à la mairie du Barcarès.

récompense

Des médailles du travail pour les agents



À l'occasion de la cérémonie des vœux au personnel, qui s'est déroulée le 8 janvier dernier à l'espace des Pénitents, le Président de la Communauté de Communes du Clermontais a procédé à la remise des médailles du travail aux agents présents (de gauche à droite) : Anne Marie VERDIER (Responsable des Ressources Humaines, 30 ans d'ancienneté), Robert PONS (Service de Collecte des Ordures Ménagères, 20 ans d'ancienneté),

Philippe DUEZ (Service Jeunesse, pôle de Nébian, 20 ans d'ancienneté), René VAN MECHELEN (Service de Collecte des Ordures Ménagères, 30 ans d'ancienneté), Alain PARDAILLE (Directeur Général des Services techniques, 30 ans d'ancienneté), Albert SOSPEDRA (Responsable du Centre Technique Intercommunal, 30 ans d'ancienneté).

petite enfance

Renforcement de l'équipe de direction

Afin de garantir le bien être des enfants, mais aussi d'assurer l'accompagnement des parents et des professionnels de la petite enfance, le service a fait dernièrement l'objet d'une réorganisation.

Depuis le 2 janvier 2011, Isabelle RIVERA, infirmière puéricultrice, a pris la direction du Service d'Accueil Régulier Familial (SARF). Elle sera secondée dans ses fonctions par Pascale LAVEAUX, éducatrice jeunes enfants, déjà en poste depuis mai 2010.

Isabelle RIVERA arrive de Dreux où elle était puéricultrice en service de Protection Maternelle et Infantile. Quant à Pascale LAVEAUX, elle anime des temps d'activités et des sorties à thèmes pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles du SARF.

Pascale CHANUT, Infirmière Puéricultrice qui depuis mars 1998 a assuré le poste de direction de la structure collective (jusqu'en janvier 2009) et du SARF (jusqu'en janvier 2011), assure depuis le 2 janvier 2011 la fonction de coordinatrice de tous les services intercommunaux de la petite enfance existants et de tous ceux en projets (poste qu'elle occupait à mi-temps).



Isabelle RIVERA, Pascale CHANUT et Pascale LAVEAUX

L'info en plus :

Le service "Petite Enfance" de la Communauté de Communes du Clermontais est composé de trois entités : le Service d'Accueil Régulier Familial (SARF), le multi-accueil collectif (crèche La Farandole de Clermont l'Hérault), le Relais d'Assistante Maternelle (RAM). Répartis équitablement sur l'ensemble du territoire intercommunal, ils ont chacun leurs spécificités et leurs atouts. Actuellement, la Communauté de Communes est en mesure d'offrir un mode d'accueil à tous les parents résidant sur le Clermontais.

jeunesse

l'animation t'intéresse ?



Prépare ton BAFA avec la Communauté de Communes

Tu as entre 17 et 25 ans ? Tu souhaites devenir animateur auprès des enfants ? Trouver un emploi saisonnier ? Te forger une première expérience professionnelle valorisante ? Passe d'abord ton BAFA, avec la Communauté de Communes.

Les jeunes motivés par l'animation n'ont pas toujours les moyens d'accéder à une formation BAFA. Face à cette difficulté, la Communauté de Communes du Clermontais a décidé de leur venir en aide. Elle va organiser au printemps prochain une formation BAFA pour 20 stagiaires, qui sera dispensée dans les locaux du lycée le Cep d'Or à Clermont l'Hérault. Pour aider des stagiaires à financer leur formation, elle cofinancera également 15 places en prenant à sa charge les frais de la session de formation générale et les frais de restauration, soit 274€.

Alors n'attends pas pour retirer ton dossier de candidature et retourne-le avant le 4 mars 2011.

Le BAFA en bref :

Le BAFA est un diplôme délivré par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Il permet de encadrer des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs, dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.

La formation se déroule en 3 étapes : un stage de 8 jours de formation générale, un stage pratique (3 semaines continues), un stage d'approfondissement de 6 jours.

Pour plus d'information :

Service jeunesse - Communauté de Communes du Clermontais : 04 67 88 95 50
Ou sur le site internet : cc-clermontais.fr

CISPD

éduquer les enfants aux risques routiers

Grâce au "permis piéton"

En vertu d'un partenariat signé entre la Communauté de Communes, l'Education Nationale, les Polices Municipales de Canet, Clermont l'Hérault et Paulhan et la prévention routière, le CISPD lance une action inédite localement en matière de sécurité et de prévention routière des enfants, "le permis piéton".

Il s'agit d'un outil pédagogique de contrôle des connaissances et de l'apprentissage de la rue mis à la disposition du corps enseignant et des élèves. Entre les mois de février et mai, les enseignants volontaires à qui la Communauté de Communes du Clermontais a remis un "kit pédagogique" vont sensibiliser leurs élèves aux risques routiers. Fin mai, suite à une évaluation, les élèves se verront remettre officiellement un "permis piéton".



le développement

des Zones d'Activités Economiques

La Zone d'Activité Economique de la Barthe, Paulhan

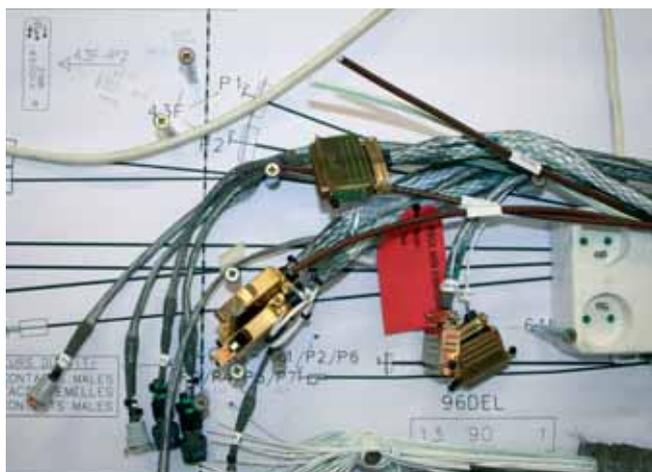
Le lancement des premiers travaux d'aménagement de la Tranche 3 de la zone de la Barthe est effectif depuis début janvier. Cette nouvelle tranche accueillera des établissements commerciaux ou de service. Ces travaux portent sur une opération d'aménagement de 8 000 m² environ. S'y implanteront un supermarché avec station de distribution de carburant et un centre auto. Cette nouvelle tranche vient compléter les tranches 1 et 2 sur lesquelles sont implantées une trentaine d'entreprises à vocations industrielles et artisanales et qui ont généré 150 emplois environ. L'ensemble des lots constituant ces deux tranches ont été vendus sauf un lot faisant l'objet d'un compromis de vente.

La mise en place d'une signalétique par la Communauté de Communes du Clermontais est à présent achevée. Cette signalétique se compose d'un relais d'information services à l'entrée de zone, comprenant un plan de localisation et un listing des entreprises installées, et de panneaux directionnels, posés dans les différentes voies de circulation intra zone.



L'info en plus :

Les premières études concernant la création de la zone de La Barthe à Paulhan ont été lancées en 1993. Les premiers travaux d'aménagement ont démarré en 2001.



Nouvelle installation

Le Conseil Régional de l'Ordre des vétérinaires a le plaisir de vous informer de l'installation à compter du lundi 24 janvier 2011 du Docteur Vétérinaire Lionel MATHEZ, Diplômé de l'Ecole nationale Vété-

Arrêt dans l'entreprise Hérelec

Christian Delage habite Grabels et a été un des premiers chefs d'entreprise à s'installer sur cette zone. Il a loué son local situé dans un bâtiment intercommunal le 27 mars 2002 pour y développer une entreprise de câblage filaire spécialisée dans l'aéronautique et l'industrie. *"Nous avons commencé avec 5 salariés et nous sommes maintenant 15. Mes employés viennent tous du Clermontais. J'ai choisi la Barthe parce qu'on m'a proposé des locaux disponibles au bon moment. Par la suite, mon fils souhaiterait reprendre l'entreprise et il s'attèle avec sérieux aux dossiers".*

rinaire de Toulouse au 4 rue Maréchal Ferrand, Z.A de la Barthe, à Paulhan.

Tel : 04 67 24 10 04. Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

La Zone d'Activité Economique des Tanes Basses, Clermont l'Hérault

La commercialisation de l'extension nord dénommée espace Emile Planchon touche à sa fin.

Depuis la signature des premiers actes de vente en 2007, 75 entreprises se sont implantées, comprenant essentiellement des commerces mais aussi des entreprises de service et des bureaux. Le nombre d'emplois créés s'élève à 550 environ.

Deux actes de vente ont été signés dernièrement. Ils concernent deux lots situés en fond de zone sur lesquels sont en cours de construction un bâtiment qui accueillera



Emplacement du futur Hard Discount ALDI

des commerces et des bureaux, et un supermarché hard discount.

Des panneaux directionnels intra zone, situés aux intersections des rues, ont été posés en décembre 2010. Prochainement, quatre relais d'information services compre-

nant un listing des entreprises et un plan de localisation seront disposés à l'entrée de chacun des espaces de la zone : l'espace Philippe Lamour, l'espace Jules Milhaud, l'espace Marcellin Albert, et l'espace Emile Planchon.



Attention travaux :

Les travaux d'enrobés définitifs d'une partie de l'espace Emile PLANCHON seront réalisés en février. Ils démarreront le 7 février et se poursuivront jusqu'au 25 février. Une certaine gêne pour la circulation est à craindre durant ces deux semaines. L'entreprise retenue est EIFFAGE TP et le coût des travaux est de 56.633€ HT.

La future Zone d'Activité Economique de la Salamane, Clermont l'Hérault

La Communauté de Communes ne disposant plus de terrains pour répondre à la demande d'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire a décidé en septembre 2009 de créer une nouvelle zone à la confluence d'axes majeurs de communication (A75 / A750) et à proximité immédiate d'un échangeur autoroutier et d'un espace économique existant.

Ce projet nécessite l'achat d'environ 70 hectares à une trentaine de propriétaires et sa réalisation répond à une procédure strictement encadrée par la loi. La création de cette zone s'inscrit dans les dispositions issues du Grenelle de l'Environnement et dans la démarche Agenda

21 de la Communauté de Communes du Clermontais.

Avec la création de cette nouvelle zone, la Communauté de Communes du Clermontais souhaite faire du Clermontais un véritable bassin de vie, c'est-à-dire un territoire où de plus en plus d'actifs travaillent et consomment, ce qui en plus de l'économie résidentielle favorisera un développement équilibré.

Compte tenu de l'évolution démographique et du taux de chômage actuel, 400 nouveaux emplois par an sont nécessaires sur le Cœur d'Hérault. La Salamane contribuera à la création de richesses et près de 600 emplois.

L'info en plus :

Dans ce projet, la Communauté de Communes s'est attachée à composer de façon harmonieuse avec les 3 volets de la notion de Développement Durable à savoir l'environnement, le social et l'économique avec l'appui de nombreuses études :

- Relevé topographique (Cabinet GEOMETRIS)
- Etude hydraulique et dossier Loi sur l'Eau (B.É.T ENTECH)
- Etude d'urbanisme (Cabinet FREMOLLE)
- Etude de positionnement économique (Cabinet GENSANE)
- Etude de trafic routier (B.E.T HORIZON CONSEIL)
- Etude d'impact agricole (Chambre d'Agriculture)
- Etude environnementale, faune et flore (Cabinet ECOTONE)
- Etude de faisabilité sur les énergies renouvelables (Cabinet AUBAINE)
- Etude paysagère (Cabinet ARCAD)
- Etude d'impact (Cabinet EGIS ENVIRONNEMENT)

les animations **en faveur de l'emploi**

Les 9^{ème} Rendez-vous de l'Emploi : recruter autrement !



Depuis fin 2007, sous la coordination de la Maison de l'Emploi, les Communautés de Communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac se sont engagées dans la mise en œuvre technique et financière d'une programmation annuelle de manifestations liées à l'emploi, la formation et la découverte des métiers sur le territoire du Pays Cœur d'Hérault.

Le Clermontais accueillera à nouveau cette année les Rendez-vous de l'Emploi. Cette 9^{ème} édition se déroulera le jeudi 7 avril de 9h à 13h à l'espace des Pénitents à Clermont l'Hérault.

Ce sera l'occasion pour les entreprises d'effectuer leurs recrutements sur une demi journée en rencontrant de nombreux candidats motivés, de permettre aux demandeurs d'emploi de tester leur candidature en direct et de bénéficier des conseils de professionnels du recrutement.

Dans le cadre du développement de vos activités professionnelles, vous avez des recrutements en projet ? Inscrivez-vous et participez à cette manifestation.

Pour toutes informations complémentaires :
Maison de l'Emploi Pays Cœur d'Hérault
1 rue de la Sous-préfecture - 34700 Lodève
Tél. 04 67 88 24 13

mail : maisondelemploi@emploi-coeur-herault.fr
www.emploi-coeur-herault.fr

L'info en plus :

La Communauté de Communes du Clermontais est à l'origine de la création, en 2003, des Rendez-vous de l'Emploi et du Forum de l'Orientation, de la formation et de la découverte des métiers. Les premiers Rendez-vous de l'Emploi ont eu lieu dans la salle des fêtes de Paulhan tandis que le Forum de la Formation se déroulait au collège du Salagou à Clermont l'Hérault.

anniversaire

L'Office de Tourisme souffle sa première bougie

L'Office de Tourisme du Clermontais a fêté sa première année d'existence en janvier 2011. Quelques évolutions sont à noter notamment au niveau de l'équipe, là où il y avait une directrice avec à peine trois équivalents temps plein en 2010, il y aura quasiment cinq équivalents temps plein en 2011.

Le point d'accueil saisonnier de Mourèze, qui rouvrira pour les vacances de Pâques, s'est doté d'une ligne téléphonique (04 67 96 61 48) et sera géré par la Communauté de Communes en matière



d'accueil touristique en 2011. Le fonctionnement des points d'accueil saisonniers de Salasc et Octon restera identique avec une mise à disposition du personnel communal pendant la période estivale.

Les nouvelles éditions touristiques ou les rééditions devraient être disponibles prochainement : les guides hébergement, activité de loisirs, les cartes cyclotouristiques et de randonnée pédestre édités en collaboration avec le Pays Cœur d'Hérault ainsi que la carte du Salagou et la carte des circuits VTT coédités avec le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou ou les autres fascicules sur le patrimoine culturel...

En matière d'actions de promotion, l'Office de Tourisme sera présent sur un certain nombre d'événementiels en 2011. En partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault et l'ADT (Agence départementale du tourisme), il y aura un stand sur le salon des idées

weekend de Toulon fin janvier, au salon de la Randonnée à Lyon à la mi-mars et au Roc d'Azur, qui est un rassemblement VTT à l'automne. L'Office de Tourisme participera également à des manifestations plus locales comme les Plaisirs d'Hérault à Montpellier en avril, la Foire des Couleurs à Paulhan en mai, les Voix de la Méditerranée à Lodève en juillet, ou la Salagoumania sur les berges du lac en septembre.

Enfin, l'Office de Tourisme va étoffer ses visites guidées et lancer des visites de groupe en hors saison en contactant autocaristes, comités d'entreprises et associations de seniors. Il poursuivra les visites individuelles durant la saison estivale, dont certaines en collaboration avec le réseau de guides qui s'est mis en place au niveau du Syndicat Mixte de Gestion du Salagou.

Prix de la TPE : le cœur d'Hérault, vivier de TPE performantes



Eric Simard - La Vache qui lit

Mercredi 8 décembre 2010, s'est déroulée, dans le cadre du Forum de la Création et de l'Entrepreneuriat, la finale du 8ème prix de la TPE. Un rendez-vous annuel, qui depuis 2003 récompense une entreprise, un produit, un homme ou une femme qui s'est particulièrement distingué durant l'année.

Devant une assemblée de plus de 200 chefs d'entreprise, trois très petites entreprises du territoire Cœur d'Hérault se sont vues remettre des distinctions :

La librairie LA VACHE QUI LIT (Clermont l'Hérault) a obtenu le Trophée ETRE, récompensant le parcours et l'initiative de son dirigeant Eric SIMARD (vachequilitt@orange.fr - 06 17 71 49 04).

Le Trophée PILOTER a été remis à ENERGIES FLUIDES (Saint André de Sangonis), entreprise travaillant sur les énergies renouvelables et le confort thermique (www.energiesfluides.fr - 04 99 62 07 36). Il récompense la gestion et l'organisation de son chef d'entreprise Ivan LARIONOFF.

Enfin, un prix Coup de cœur du jury a été décerné au Globe Trotteur (Lodève), exploitant de salle de sport et de culture physique (www.le-globetrotteur.blogvie.com - 06 96 92 81 74), et à son gérant Laurent GHISLAIN.

Zoom sur les entreprises lauréates clermontaises

Prix TPE 2003 : Prix de la Performance • Jean-François FER-RANDO - CMA [Conception Métallique Aspirannaise] • Mobilier urbain et postes fixes pour emplacement de poubelles municipales (dépôt de brevet) • ASPIRAN

Prix TPE 2004 : Trophée PILOTER • Jacques BEAUCLAIR - Embouteillage Services • Mise en bouteille de vin à la propriété (3 ateliers mobiles) • CANET

Prix TPE 2005 : Trophée FAIRE • Mokhsine DIOUF - Au Fil du Vin • Cave à vin, initiation à la dégustation, "apéro vins" • CLERMONT L'HERAULT

Trophée ETRE - Claude BERGER - Manufacture d'orgues • Facteur d'orgues - CLERMONT L'HERAULT

Prix TPE 2006 : Trophée FAIRE - Remise finale • Yves LESIRE - YL Brand • Artisan sellier, fabrique de selles sur mesure • ZAE La Barthe34 230 PAULHAN

inédit : Signature d'une charte de partenariat

La Communauté de Communes du Clermontais et la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) entretiennent des relations de collaboration étroite pour favoriser un meilleur service aux usagers.

Cette charte a été signée le 22 novembre 2010 en présence d'Anne-Marie Clergue (adj. au Trésorier), Delphine Fernandez (Chef de division des collectivités locales), le Président de la Communauté de Communes, et Bernard Fau (Trésorier).

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale, les deux partenaires s'engagent dans une démarche volontariste afin d'améliorer l'efficacité des circuits comptables et financiers et de renforcer la coopération de leurs services. Les potentialités offertes par la mise à disposition de nouveaux systèmes d'information seront utilisées à cette fin et permettront de moderniser les échanges, d'enrichir l'information réciproque des partenaires et de bénéficier de prestations innovantes.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Clermontais souhaite que la DGFIP renforce son assistance en matière de qualité comptable et de développement de l'administration électronique mais également en matière d'expertise, notamment dans le domaine de la fiscalité locale grâce à la fusion de la DGI (Direction Générale des Impôts) et de la DGCP (Direction Générale de la Commande Publique).

Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Clermontais et la DGFIP ont signé le 22 novembre 2010 une charte de partenariat pour réaliser ensemble des progrès significatifs vers une meilleure qualité de service aux usagers et répondre ainsi aux exigences d'efficacité, de rationalité et de modernisation de la gestion publique. La charte de partenariat permet, d'une part, de consacrer des pratiques déjà existantes, et, d'autre part, de définir des objectifs précis afin de poursuivre l'amélioration de l'efficacité de la gestion financière et comptable de la collectivité.

25 objectifs communs ont été retenus, articulés autour de 4 axes de progrès :

- **Le développement et l'amélioration des échanges entre les partenaires :** mieux se connaître, se comprendre et identifier les attentes mutuelles afin d'améliorer encore la qualité d'exécution des missions communes

- **La modernisation des chaînes de la recette et de la dépense :** une démarche commune, par l'implication de l'ensemble des acteurs, pour améliorer l'encaissement des titres émis par la Communauté de Communes du Clermontais, tout en portant davantage l'effort sur les enjeux les plus importants en matière de recouvrement et de poursuites.

- **L'amélioration de la qualité comptable :** établir des comptes fiables, réguliers, sincères et qui donnent une image fidèle de la situation financière de la collectivité.

- **L'amélioration du conseil fiscal et la valorisation de l'expertise financière :** permettre de préparer les budgets dans de meilleures conditions et d'améliorer les prévisions de recettes, en assurant une transmission plus précoce des éléments nécessaires à l'élaboration des budgets et pouvoir disposer d'un interlocuteur unique pour les questions fiscales, qu'il s'agisse de contentieux fiscal ou de fiscalité locale ou commerciale.

Un tableau de bord commun sera complété des résultats et présenté au cours d'une réunion annuelle entre le Président de la Communauté de Communes et le Trésorier.

Budget 2011

Les prochaines étapes budgétaires

En application des dispositions combinées des articles L.2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a organisé le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) le 27 janvier dernier. Le DOB constitue la phase préalable au vote du budget. Il porte sur les grandes orientations budgétaires et les choix généraux, les projets structurants et les équilibres financiers.

Le vote du budget interviendra avant la fin du premier trimestre 2011.

retour sur l'arrivée de l'A75

Mise en service de la section Clermont-Pézenas de l'A75 en juillet 2002

Avec la création du delta autoroutier A75/A750, Clermont l'Hérault, située au centre du pays Cœur d'Hérault, se trouve à 30 minutes de Béziers, Montpellier et à 40 minutes de Millau.

L'Autoroute A75, dite La Méridienne, est un projet qui est né dans les années 1970. Elle avait pour objectifs d'assurer une liaison Bénélux / Royaume Uni / Espagne continue et directe, mais aussi d'avoir un lien entre Paris et Montpellier sans détour et de délester les A6, A7 et A9 entre Orange et Béziers d'une partie de leur trafic, déjà très dense à cette époque.

C'est une autoroute gratuite prolongeant l'A71 de Clermont-Ferrand à Béziers. Longue de 335 km, elle traverse 6 départements : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, le Cantal, la Lozère, l'Aveyron et l'Hérault. Au-delà de son rôle majeur d'aménagement du territoire, elle est un chaînon important du réseau routier national. 98% de son tracé sont actuellement ouverts aux usagers.

En 2000, la portion d'autoroute comprise entre Clermont l'Hérault et Pézenas est entrée dans une phase très active. Ce chantier, c'est une Route Nationale déplacée, puis replacée, des ponts démolis, d'autres construits, des collines rabotées, une re-composition totale du paysage avec au milieu une "deux fois deux voies". L'accent a été mis sur les traitements paysagers et le patrimoine archéologique a été sauvegardé, car 7 sites importants ont été fouillés.

Le tronçon autoroutier long de 20Km comprend 3 échangeurs, Clermont l'Hérault, Paulhan et Pézenas nord et une paire d'aires de service dans les collines de Paulhan.

La mise en service de la section clermontaise de l'A75 en juillet 2002 a considérablement modifié les modes de déplacements. Elle assure un rôle structurant pour la desserte locale et améliore grandement les conditions de sécurité routière.



L'info en plus :

Le 3 novembre 2000, pour la première fois, un car a emprunté le tracé de la future autoroute **dans sa totalité**. Il transportait les Maires du Clermontais venus pour se tenir informés de l'avancée des travaux.



De nouveaux équipements en **perspectives**

Lancement d'une nouvelle crèche à Canet

Les premiers travaux de terrassement ont démarré. L'ouverture est prévue fin 2011.

La Communauté de Communes poursuit sa politique de construction d'établissement d'accueil multi collectif. Le nouveau projet sera réalisé sur la commune de Canet, au lieu dit du Claou, sur un terrain qui accueille déjà deux bâtiments publics, l'école des Oliviers et la cantine scolaire et qui à terme verra la réalisation d'une halle de sports, d'un centre de loisirs, d'un terrain de sports...

Le bâtiment projeté sera implanté à côté de la cantine scolaire, ce qui permet un accès direct depuis les parkings qui seront communs. D'une surface de presque 400 m², il aura une capacité d'accueil de 24 places et fonctionnera avec une quinzaine d'agents.

"La crèche qui sera de plain pied s'articule en 4 parties autour d'un espace ovoïde "l'œuf", réservé aux activités des enfants. Largement vitré sur l'extérieur, cet espace sera divisé en deux secteurs : les grands et les petits avec toutefois des espaces communs et des percées visuelles entre les deux. Les cours de jeux seront à l'arrière du bâtiment préservées des vues et du bruit tout en étant ouvertes visuellement sur les espaces paysagés futurs. L'architecture du bâtiment est contemporaine. Un

axe se détache par ses volumes plus hauts et scinde visuellement en deux le bâtiment, de l'entrée jusqu'à la cour. Cette dynamique rompt la monotonie des toitures terrasses et confère au bâtiment avec son grand préau d'entrée une connotation publique. Une large casquette est aussi prévue côté cour pour protéger du soleil et prolonger l'activité des enfants à l'extérieur même par mauvais temps" explique Agnès CARTIER, l'architecte concepteur du projet.

L'info en plus :

La Communauté de Communes a confié au cabinet ENR CONCEPT la réalisation d'une étude complète de confort d'été pour le projet de crèche de Canet. Cette étude avait pour objectif de fournir des éléments pertinents permettant de choisir les meilleures solutions architecturales et techniques, afin de maintenir les conditions de confort d'été et de demi-saison du futur bâtiment, tout en préservant le niveau de qualité du service rendu et du confort d'usage.



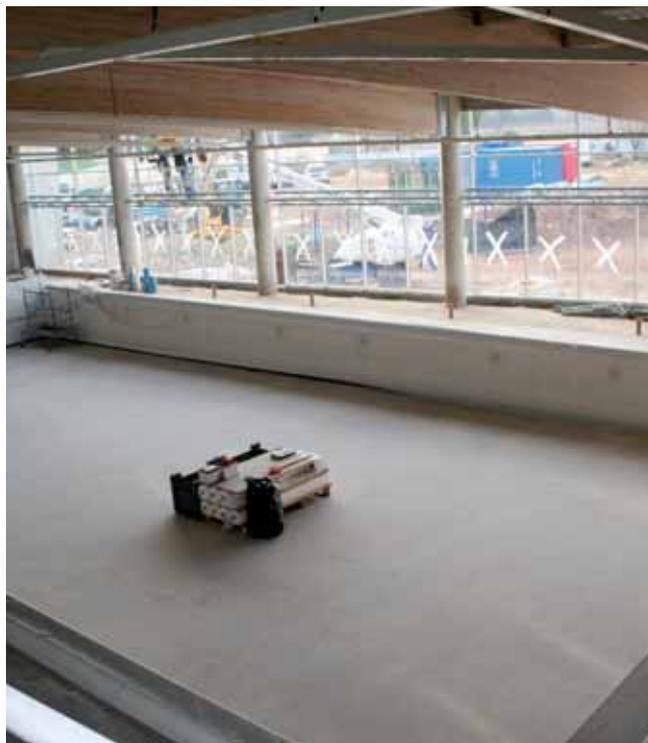
L'actualité du centre aquatique

Les travaux du Centre aquatique intercommunal progressent chaque semaine. L'étape "Clos-Couvert" est bientôt terminée, elle constitue une étape importante car ce sont tous les éléments de la structure, de la couverture et des menuiseries qui sont en place et permettent de passer à un niveau de finition et d'équipement plus avancé.

En parallèle, les travaux du second œuvre se mettent en place et les essais de couleurs des différents postes comme les stratifiés, les faïences et autres surfaces à peindre sont posés pour être ensuite confirmés par le maître d'ouvrage.

Les vitrages de l'entrée et de la façade sud sont posés à 95 % et permettent d'apprécier le volume et l'image générale de ces deux façades imposantes.

A l'intérieur, de nombreux postes de travaux avancent, notamment les parois verticales en inox du bassin sportif de 25,025 mètres de longueur sont posées ainsi que l'éclairage immergé à led.





L'actualité de l'Agenda 21

La clause d'insertion : un tremplin vers un emploi durable

L'Agenda 21 est un projet de développement durable, dont le triple objectif est de préserver l'environnement, de développer des activités économiques soutenables mais également d'assurer l'accès de tous aux services essentiels.

Avec le chantier de construction de la crèche de Canet et la mise en place d'une clause d'insertion sociale, la Communauté de Communes du Clermontais investit un nouveau champ du Développement Durable, le volet social de l'Agenda 21.

Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la Communauté de Communes du Clermontais a décidé d'appliquer les dispositions de l'article 14 du code des marchés publics en incluant, pour la première fois, une clause d'insertion sociale dans le cahier des charges du marché relatif aux travaux de terrassement pour la réalisation de la crèche de Canet.

Le dispositif mis en place vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dont l'éligibilité de la candidature a été validée dans le cadre du dispositif d'accompagnement des clauses d'insertion.

Concrètement, cela signifie que l'entreprise retenue, doit réserver une part du temps total de travail (**soit 105 heures**) nécessaire à l'exécution de son marché, à une action d'insertion.

Cette initiative lancée à titre expérimental par la Communauté de Communes du Clermontais se développera dans les mois à venir. En effet, il est envisagé d'intégrer ce type de clauses dans la plupart des marchés dès lors que la nature et la durée des travaux le justifient et le permettent.

Ce dispositif nécessite des changements dans le fonctionnement de l'institution et la prise de décision ainsi qu'une dose d'innovation.



Eco-exemplarité de la Communauté de Communes :

Les agents se retrouvent au sein du Club des contributeurs à l'Agenda 21

Un Agenda 21 nécessite l'implication de tous les agents. La prise en compte du fonctionnement interne de la collectivité est une priorité et est un gage de crédibilité lors de la mise en œuvre de la facette externe : faire nous-mêmes ce que nous demandons aux autres. C'est pourquoi l'ensemble des agents de la Communauté a été invités à participer à une séance de formation à la thématique du Développement Durable et à l'outil Agenda 21. Pour aller plus loin, les plus motivés se réunissent une fois par trimestre au sein du Club des contributeurs pour étudier un thème et faire des propositions d'actions concrètes. 2 réunions ont déjà été organisées sur les thèmes des déchets et des déplacements – économie d'énergie.

L'info en plus :

Afin de faciliter la mise en œuvre des clauses d'insertion, il existe un dispositif d'information et d'accompagnement des entreprises. Les entreprises peuvent prendre contact avec Madame Alexandra Mazé, Chargée de mission clauses sociales au PLIE-Maison de l'Emploi Pays Cœur d'Hérault (1 rue de la Sous-Préfecture - 34700 Lodève - Tel : 04 99 91 00 72 a.maze@emploi-coeur-herault.fr)

La saint Valentin, une fête romantique... et écologique ?!

Bouquets de fleurs, parfums, bijoux, lingerie... chacun veut le plus beau pour l'être aimé. Mais la fabrication de ces cadeaux est parfois loin d'être neutre pour notre planète.

Le saviez-vous ?

Les fleurs classiques sont cultivées dans des pays lointains avec une grande utilisation de pesticides ou dans des serres utilisant de grande quantité de chaleur et d'éclairage.

L'extraction de l'or, de l'argent ou des diamants pour faire une bague peut entraîner jusqu'à 20 tonnes de déchets miniers

Quelques trucs et astuces pour déclarer votre flamme sans nuire à la planète !

Offrir bio et équitable est un moyen de partager votre amour avec la planète. Pensez à offrir :

- Des cartes postales virtuelles
- Des fleurs labellisées commerce équitable
- Des chocolats bio
- Des bijoux en bois
- Un voyage écologique
- Une séance de massage
- Un cadeau "maison", fabriqué soi même



UNE BAGUE EN OR PEUT ENTRAÎNER JUSQU'À 20 TONNES DE DÉCHETS MINIERES.
À LA SAINT-VALENTIN, PENSEZ ROMANTIQUE ET ÉCOLOGIQUE.

Arrêt dans la commune de LACOSTE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la CCC compte 20 communes avec l'arrivée de la commune de LACOSTE

M. Philippe Ventre & Bernard Sanmartin

maire et adjoint au maire • Lacoste



Taille de la commune : 750 Ha
Nombre d'habitants : 283 en février
Budget de la commune : 230 000 €

En quelques mots, pouvez-vous nous présenter votre commune ?

C'est une commune rurale devenue urbaine près de Clermont l'Hérault. Pas d'école, pas de commerce, pas d'entreprises, quelques artisans. Nous possédons un patrimoine historique et disposons d'une vue imprenable sur les vallées de la Lergue et de l'Hérault ainsi que vers Clermont l'Hérault. Lacoste est aussi proche du Salagou par son hameau du Mas Audran qui est un site inscrit. Les conseils municipaux successifs ont eu à cœur de préserver son aspect, avec une contre partie de 3 types d'habitats : un bourg moyen, un hameau et des habitations en écarts. Les principaux problèmes sont : l'eau, l'assainissement et l'état de la voirie.

Pourquoi avoir pris la décision d'adhérer à la CCC ?

Afin de ne pas rester une commune isolée, nous mettre en accord avec la proximité de Clermont, et enfin bénéficier du soutien que représente la Communauté de Communes du Clermontais.

Comment participerez-vous au travail de la structure intercommunale ?

2 personnes seront désignées par le conseil municipal pour représenter la commune au sein de la CCC. D'autres pourront être mobilisées s'il y a des commissions de travail particulières.

Quels sont les projets sur votre commune en cours ou à venir ?

Des projets pénibles ! Des travaux au niveau des réseaux d'eau potable, et éventuellement d'assainissement.

Quelles seraient les compétences que vous souhaiteriez voir transférer à la structure intercommunale ?

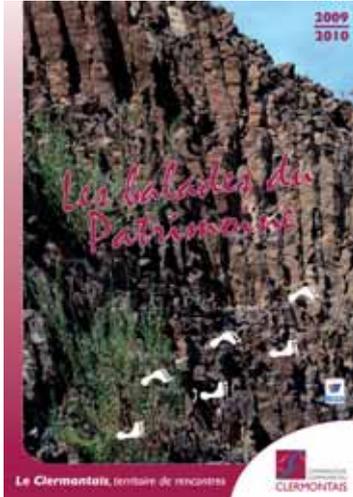
Le Centre Communal d'Action Sociale.

Quels sont les enjeux et les défis de la Communauté de Communes du Clermontais pour les 10 ans à venir ?

Faire face à la pression démographique et à l'insécurité grandissante.

Comment définiriez-vous le territoire Clermontais ?

Un territoire riche de possibilités car très varié mais aussi fragilisé par l'abandon de moyens de subsistances traditionnels. Des terres sont à reconverter et de nouveaux emplois à créer.



Balades du patrimoine

Dimanche 27 février 2011, 14h30

"Le sentier des capitelles", par les Amis des Crozes,
RDV à 14h, Hameau des Crozes, CABRIERES

Samedi 12 mars 2011, 14h30

"L'agriculture et les gloriettes", par l'ARCA
RDV à 14h, à la chapelle St. Martin, CANET

Samedi 9 avril 2011, 14h30

"Le sentier des Cornils à Lacoste", par Valeurs et Patrimoine
RDV à 14h30 sur la place, LACOSTE

Théâtre de Clermont l'Hérault

Scène conventionnée pour les écritures poétiques et scéniques

Mardi 22 mars 2011 – 20h45

Lo'Jo trio - Concert – Tout public

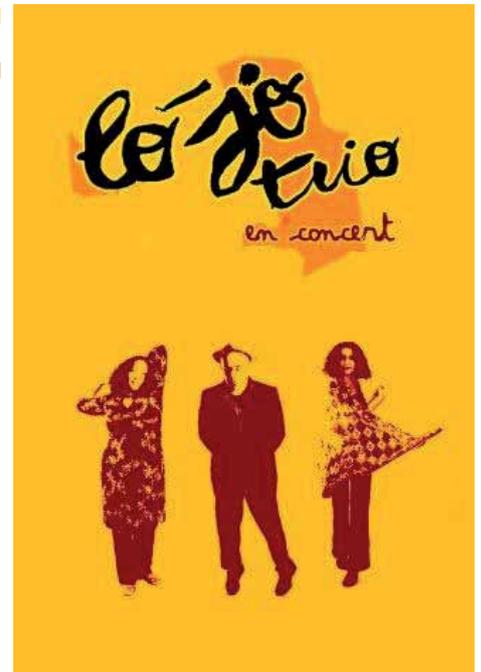
Depuis 25 ans et quelques poussières d'étoiles, Lo'Jo a ceci d'unique de n'avoir jamais vécu qu'au galop de sa propre monture, à l'écoute de son cœur et des pulsations de ses frères de l'ombre. Lo'Jo est un collectif bigarré et boulingueur, polyglotte et coloré.

Leur concert est un voyage total, musical et poétique dans lequel ils nous embarquent avec des chansons de Lo'Jo et d'autres inédites, des versions dénudées, des traces d'histoires et de rencontres aux effluves cosmopolites. Un ballon d'oxygène pour fêter le printemps !

Tarifs 16€ - 9€ - Carte pass' 7€

Programme de la saison sur :

www.theatreclermontlherault.fr – réservations : 04 67 96 31 63



Animations locales

"Initiation à la dégustation"

Canet

Vendredi 4 Février
2011 - 19 h

Salle du 3^{ème} âge (face à la mairie)

Soirée animée par Christine Dardé, Œnologue

Participation : 25 € - Place limitée. [Réservation 06.61.74.74.45]

Organisation ARCA

**Foire aux chevaux
Clermont l'Hérault**

13 mars 2011, 9h- 18 h

Esplanade de la gare. Gratuit.
Organisation Clermont à Plein Cœur

Concert

Concert de la saint Valentin, avec le trompettiste Jean Claude Borelli

Fontès

Dimanche 13 février
2011, 16h

Eglise St Hypolite,
15€ - Organisation Art, Musique, Tradition et Patrimoine de Fontès

"Parfum de femmes"

Canet

Mardi 8 Mars 2011,
20h

A l'occasion du centenaire de la journée de la femme
Concert à l'Eglise Bethléem de Canet

Œuvres de compositeurs féminins par Ulrike Van Cortthem et Carole Dubois (Soprano et Piano)

Entrée : 10 € Adhérent - 15 € Non-adhérent

Manifestation organisée par l'ARCA en partenariat avec "Les Amis des Orgues de Clermont-l'Hérault". [Réservation 06.61.74.74.45]



Concert de l'école de musique de Clermont l'Hérault/Nébian

Clermont l'Hérault

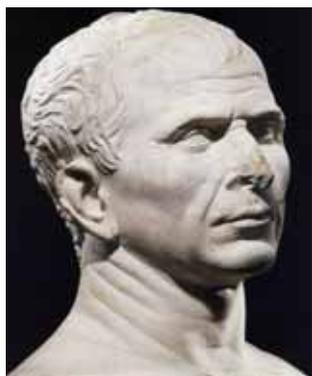
Eglise St Hypolite, Fontès, Dimanche 10 avril 2011, 15h

Culture

César, le Rhône pour mémoire

Aspiran

Jeudi 24 février 2011



Les découvertes subaquatiques du Rhône à Arles Chapelle des Pénitents, Aspiran
Conférence de Luc Long Conservateur du patrimoine et membre du département de recherches archéologiques sous marines (Ministère de la Culture)

Expos

« hors saison »

Péret

Du mercredi 12 janvier au samedi 19 mars 2011

ANPQ, Péret
Une exposition permanente des œuvres des artistes qui ont exposé à A.N.P.Q 2008 – 2010 : Judith Kuehne, Neil Sparkes, Patrick Danion, Karim Blanc, Alice Anglade, Marine Silvia, Jürgen Dehniger, Tony White, Tanguy Flot, Derek Adams, Yann Jost, Pierre Callon, Geoff and Margaret Elmore, Béatrice Darmagnac, Jean-François Caudry.

Horaires : Sur rendez-vous seulement : Jeudi, Vendredi, Samedi 14.00 – 18.00h
Tel : 04 67 44 79 86.

"Au fil du regard... "

Cabrières

Du Samedi 15 janvier 2011 à 18h jusqu'au 8 avril

Photographies de Florian Delaruelle à la Galerie Photo des Schistes



"La maman des poissons"

Nébian

Du 18 janvier au 12 février.

Exposition des écoles, à la Médiathèque

"1000 ans d'Hérault, trésors d'histoire"

Galerie des arts, Nébian

Du 24 au 27 mars de 15h/18h

ARTPAGE 8

Octon

du 22 au 25 avril 2011

Salon biennale de l'estampe et livre d'artiste

Village des arts et métiers à Octon

PARC (Pôle Artistique et Réseau Culturel)

parc_octon@yahoo.fr

Théâtre

"La passion à la manière d'un mystère du Moyen-âge".

Fontès

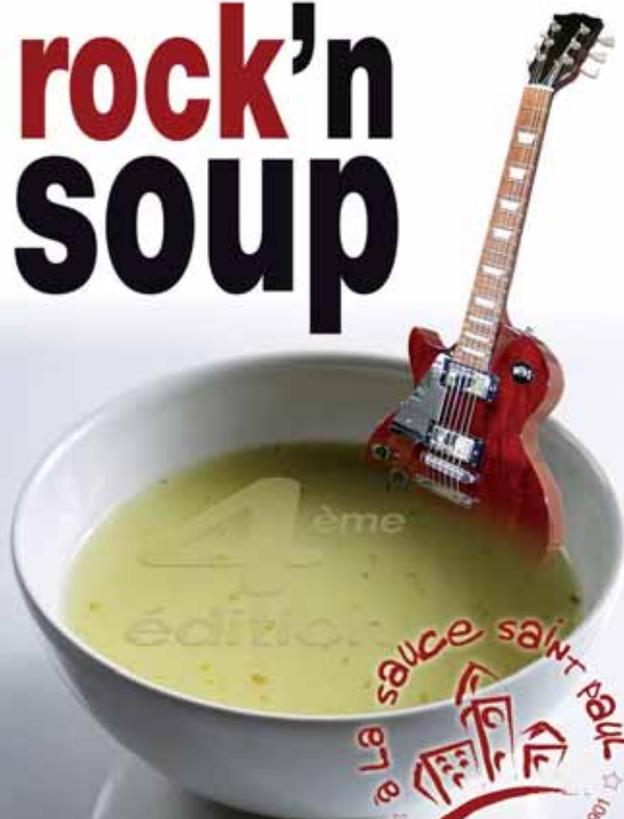
Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2011

Eglise St Hypolite.

sam. 19 FÉVRIER

Concert + soupe GRATOS

rock'n soup



Place St Paul CLERMONT L'HÉRAULT

19h

TREMIX CHANSON MÉTISSÉE FESTIVE
APACHE & LE QINCHO CHANSON FRANÇAISE
+ GUESTS



Liens utiles
www.cc-clermontais.fr

Rendez-vous sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Clermontais

Depuis le 24 décembre 2010 à 12H, le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Clermontais est accessible aux internautes : www.cc-clermontais.fr

Depuis maintenant un peu plus de deux ans la Communauté de Communes du Clermontais travaille à la réalisation d'un nouveau site internet. Créé par la société Vernalis Interactive d'Aniane avec des logiciels open-source (libre de droit), ce site est un portail évolutif d'information institutionnelle, événementielle et pratique. En effet, le site actuel constitue la première brique d'un projet plus large de télé-services et d'échanges avec les citoyens. Très rapidement de nouvelles fonctionnalités devraient être mises en place.

Pour être attractif, la mise en page est claire, les médias audio et vidéo ont une place privilégiée, le contenu est riche et sera régulièrement actualisé.

En consultant le site de la Communauté de Communes du Clermontais, l'internaute peut prendre connaissance des différents services intercommunaux, des projets, consulter les actes administratifs, retrouver les anciennes publications, mais aussi prendre le menu de la cantine, découvrir des portraits de Clermontais... En s'inscrivant ils seront également destinataires de la lettre d'information mensuelle, dont la première diffusion est prévue pour le mois de février. Au-delà du site institutionnel, le site de la Communauté de Communes du Clermontais est le site du Clermontais dans son ensemble. Les communes, les associations... peuvent communiquer des informations et faire figurer dans l'agenda leurs événements importants.



Le **Magazine**

Retrouvez toutes nos informations sur www.cc-clermontais.fr



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS